



## Déjeuner du Cercle Europe et économie sociale

avec

Monsieur Marc Hertgen

*Commission européenne, DG Marché Intérieur*

*15 novembre 2012*

*Le Cercle Europe et économie sociale a eu le plaisir d'accueillir, lors de son dernier déjeuner, Monsieur Marc Hertgen, membre de l'Unité Gouvernance d'entreprise, Responsabilité sociale au sein de la DG Marché intérieur. De formation économiste, M Hertgen apporte sa contribution depuis quatre ans à la réflexion et à l'élaboration des règles européennes dans le domaine de la gouvernance d'entreprise.*



Marc Hertgen

DG MARKT

Unité Gouvernance  
d'entreprise et RSE

L'échange avec M Hertgen a été en égale mesure utile et intéressant en apportant une vision pragmatique sur un sujet qui, ces dernières années, a connu de nombreux développements au plan européen. Ces développements orientés essentiellement vers une réforme prudentielle profonde sont la suite d'une prise de conscience des enjeux de la gouvernance d'entreprise notamment dans le contexte de la crise financière et à ses répercussions sur la société dans son ensemble.

Selon les membres du Cercle présents au déjeuner, la crise et les insuffisances qu'elle a révélées ont permis de **lancer la réflexion** sur les modèles de gouvernance en **relevant leurs spécificités** et, in fine, en **reconnaissant leur valeur ajoutée** lorsqu'elle a été démontrée en réponse aux effets de la crise. Dans le domaine bancaire, la valeur ajoutée dans la gestion de la crise a été retrouvée notamment au sein des banques mutualistes et coopératives, **ce qui rend légitime et nécessaire la prise en compte des spécificités de gouvernance mutualiste**. Cette position a été partagée par M Hertgen qui a noté, dans le cadre de cet échange, l'importance de distinguer d'une part entre les spécificités du modèle capitalistique et celles du modèle mutualiste, et d'autre part, entre les spécificités de l'approche anglo-saxonne en gouvernance et celles de l'approche culturelle continentale.

Les échanges ont été riches en particulier sur les éléments évoqués ci-dessus et ont été résumés de manière claire en deux points : le premier porte sur **l'approche juridique retenue** par la Commission

au plan des mesures qu'elle propose en matière de cadre général de gouvernance d'entreprise (**non réglementaire vs réglementaire**), le deuxième point illustrant le premier avec la préparation par l'Unité de M Hertgen d'une initiative pour la fin de cette année.

Ci-dessous vous trouverez des éléments liés à la préparation de cette initiative :

Pour rappel, dans le cadre de la réforme dans le secteur financier débutée en 2009, la Commission européenne a lancé le débat en matière de gouvernance d'entreprise sur plusieurs plans: établissements financiers & politiques de rémunération, modernisation du droit des sociétés, et cadre général de gouvernance.

Le débat a été lancé sous la forme des livres verts auxquels ont apporté la contribution les parties prenantes lors de trois grands exercices de consultation (correspondant aux sujets ci-dessus) ainsi que le Parlement européen en adoptant plusieurs résolutions dont la dernière le 14 juin sur l'avenir du droit européen des sociétés.

L'initiative en préparation par l'Unité de Monsieur Hertgen se base sur les contributions issues principalement de deux initiatives : le **livre vert du 20 février dernier sur l'avenir du droit des sociétés et le livre vert du 5 avril 2011 sur un cadre général de gouvernance**.

En ce qui concerne la forme juridique, l'initiative se présentera sous la forme d'une communication. Précisément, ce sera **un plan d'action proposant des mesures législatives et non-législatives dont la mise en place est prévue pour les deux ans à venir**.

En termes de calendrier, les travaux sont avancés la publication étant prévue pour **le milieu du mois de décembre**.

Sur la question relative au champ d'application des mesures futures, elles s'adressent principalement aux sociétés cotées, la Commission ne souhaitant pas exclure pourtant sociétés non cotées. Faisant suite au livre vert ayant porté sur le gouvernement d'entreprises au sein des établissements financiers, qui avait abouti avant tout à des préconisations en matière de conseils d'administration et de gestion du risque, ce plan d'action comme évoqué alors, approfondira cette fois ci notamment une série d'aspects liés à l'engagement des actionnaires.

Enfin, M Hertgen a souligné que le cadre européen de gouvernance d'entreprise est une problématique transversale faisant dès lors l'objet d'un travail de collaboration au sein de la Commission ou plusieurs directions générales sont amenées à travailler dessus. Il en va ainsi notamment de la proposition de directive visant à porter à 40 % la proportion du sexe sous-représenté aux postes d'administrateurs non exécutifs dans les sociétés cotées en bourse, à l'exception des petites et moyennes entreprises. Ce projet est piloté par la DG Justice et la commissaire Reding. On pourra citer aussi un travail de réflexion en cours sur le financement à long terme.